

LE TEMPS

projet contesté Mardi 15 février 2011

Pas d'antenne de 25 mètres au Mont-Tendre

Par Marco Danesi

L'armée a décidé de se rabattre sur le Cunay, un site voisin

L'antenne de l'armée ne se dressera pas sur le Mont-Tendre. Le sommet le plus élevé du Jura suisse préservera son aura. L'opposition des organisations environnementales, les résolutions parlementaires, les recours aux tribunaux, le cri du cœur des Vaudois ont eu raison des projets militaires dévoilés en mai 2010.

André Blattmann, chef de l'Armée, a communiqué hier la décision de renoncer à la montagne mythique. Tous les protagonistes du drame avaient été réunis lors d'une table ronde à la place d'armes de Bière. L'état-major leur a dévoilé ses plans futurs. L'antenne de 20 à 25 mètres de hauteur prévue sera montée au Cunay. Le site, à l'ouest du Mont-Tendre en direction du col du Marchairuz, accueille déjà des installations de Skyguide, le contrôleur de vol civil. Les lieux sont moins sensibles du point de vue paysager.

Skyguide justement, qui comptait se greffer sur l'antenne de l'armée au Mont-Tendre, doit revoir ses programmes. Obligé par de nouvelles normes de renforcer la fiabilité de ses installations, l'opérateur doit ériger une nouvelle antenne dans les cieux du Jura. Pour ce faire, il va d'abord évaluer si le pylône de l'armée peut satisfaire à ses exigences. En cas de réponse négative, il sera contraint de rechercher un autre emplacement.

Les écologistes ont donné leur bénédiction. La section de la vallée de Joux du Club alpin suisse, qui exploite une cabane sur les lieux, également. Les autorités cantonales ont salué les efforts de la Confédération. Le mât, c'est sa raison d'être, pourra pister les avions indétectables pour un radar ordinaire à partir de juin 2012. Les études de faisabilité vont démarrer au printemps de cette année.

Pour conjurer d'éventuelles contestations, l'armée va informer davantage et mieux que par le passé tout en sauvegardant le secret qui entoure le dispositif. Dans la foulée, elle va associer le plus possible à l'élaboration de l'ouvrage les autorités et les associations concernées. Même si, malgré la bonne volonté, la procédure d'autorisation continuera d'échapper à une mise à l'enquête publique en vertu de la loi sur l'armée et l'administration militaire.

André Blattmann, en guise de mot de la fin, a souligné que l'armée n'a pas plié en renonçant au Mont-Tendre, car sa mission est d'assurer la sécurité de la population avec son accord.

LE TEMPS © 2011 Le Temps SA